



MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, que lors de la prochaine assemblée du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville qui se tiendra le 12 avril 2021 à 19h, à l'Hôtel de Ville situé au 351, rue Turgeon où, via un enregistrement sur le site internet, selon l'évolution de la situation en lien avec la COVID-19, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation suivante :

Nature et effets :

Dérogation mineure portant sur l'article 5.5.1.2 du règlement de zonage n° 364-2004 qui indique qu'un bâtiment accessoire doit être implanté à 2m d'un bâtiment principal. La dérogation mineure vise à permettre la construction d'une remise à bois à 10cm du bâtiment principal.

Identification du site concerné :

Propriété de Mme Annie Savard située au 956, rang Caron, à Hébertville.

Désignation cadastrale : Lot no 4 683 865 cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande. Les citoyens pourront transmettre leur question ou commentaires par courriel à l'adresse suivante, dq@ville.hebertville.qc.ca ou encore par écrit à l'attention de M. Sylvain Privé au 351, rue Turgeon, Hébertville (Québec).

Kathy Fortin
Secrétaire-trésorière adjointe

DONNÉ À HÉBERTVILLE ce vingt-sixième jour du mois de mars deux mille vingt et un.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Kathy Fortin, secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau de poste, sur le site internet ainsi qu'à l'hôtel de ville, le 26 mars 2021 entre 8 h et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26^e jour de mars 2021.

Kathy Fortin
Secrétaire-trésorière adjointe